



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments

Question écrite n° 131788

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'intérêt du baclofène dans la dépendance à l'alcool. Ce médicament habituellement utilisé en neurologie est à l'origine un relaxant musculaire, prescrit aux paraplégiques ou aux patients atteints de sclérose en plaques. Le docteur Olivier Ameisen a testé ce médicament sur lui-même avec succès après plusieurs cures de désintoxication et plusieurs rechutes. Or le baclofène n'est pas officiellement indiqué en France dans le traitement de l'alcoolisme et les médecins le prescrivant sont hors la loi. Pour obtenir une nouvelle autorisation de mise sur le marché, un essai clinique vérifiant et quantifiant ses effets est nécessaire. Une première étude menée par le professeur Jaury (université Paris-Descartes) et le docteur Renaud de Beaurepaire (hôpital Paul-Guiraud à Villejuif) a donné des résultats encourageants. Aussi, il souhaite qu'il lui expose les projets à venir concernant ce médicament.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131788

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2869

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)